

Conseil municipal du 25 octobre 2017

Convocation du 19 octobre 2017

Présents : BONADA Henri, PATIN Michel, MUTEL Blandine, VENET Anne-Marie, GRANIER Josette et ROBERT René

Absents excusés : CHETOT Joyce (pouvoir à VENET A. Marie) et MUZEL Loïc (pouvoir à MUTEL Blandine)

Secrétaire de séance : VENET Anne-Marie

Approbation du CR du Conseil Municipal du 20 septembre 2017 :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents ou représentés.

CLECT Tourisme Forez-Est :

Mr le Maire précise que, conformément à la loi NOTRe, les compétences des communautés de communes en matière de développement économique ont été élargies à la promotion du tourisme. La compétence tourisme est donc devenue une compétence obligatoire de FOREST-EST à compter du 1^{er} janvier 2017.

Pour notre commune cela n'entraîne aucun changement car la CCBy avait déjà cette compétence. Nous n'avons donc rien de communal à transférer à Forez-Est.

Accord unanime des membres du Conseil, présents ou représentés, pour la prise en compte de la compétence tourisme par Forez-Est au 1^{er} janvier 2017.

Rapport d'Activités CCBy 2016 :

Mr le Maire présente le dernier rapport d'activités de notre ancienne Communauté de Communes de Balbigny. Celui-ci prend en compte les actions réalisées au cours de l'année 2016, ainsi que les projets qu'avait prévu la CCBy.

Accord unanime des membres du Conseil, présents ou représentés, pour adopter le dernier rapport d'activité de la CCBy 2016.

Prise de compétence communale voirie :

En 2016 la compétence voirie étant intercommunale, son principe a été reconduit en 2017 avec Forez-Est pour les communes dont l'ancienne intercommunalité la portait.

De fait en 2018, cette compétence redevient communale, Forez-Est ne l'ayant pas prise.

Mr le Maire demande donc au Conseil son accord pour le retour de la compétence voirie à la commune.

Accord unanime des membres du Conseil présents ou représentés.

Accord sur devis miroirs routiers :

Compte tenu des problèmes soulevés par certains membres du Conseil concernant les dimensions et le coût de ces miroirs, le conseil sursoit à sa décision en attendant les réponses à son questionnement.

Indemnités Perceptrice :

Les membres du Conseil, présents ou représentés, reconduisent en 2017, comme en 2016, le versement d'aucune indemnité à Mme la Perceptrice.

Accord unanime des membres du Conseil présents ou représentés

Convention Service Santé au Travail CDG 42 :

Par convention du 1/1/2015 au 31/12/2017, la commune a confié au Centre Départemental de Gestion de la fonction publique territoriale, le soin de mettre en œuvre la surveillance médicale professionnelle et préventive des agents communaux.

Mr le Maire propose au Conseil de renouveler cette convention du 1/1/2018 au 31/12/2020. Le montant de la cotisation s'élevant à 89€ par agent et par an.

Accord unanime des membres du Conseil présents ou représentés.

Questions diverses :

- ▶ Signalement du 12° lot communal à vendre : un contact a été pris avec la société e- immobilier.fr. Un mandat non exclusif devrait être signé avec une signalétique implantée.
- ▶ Arrivée de la Fibre Optique : pas avant la fin du 1° semestre 2018 : des informations vous seront données en temps voulu.
- ▶ La cabine téléphonique implantée sur la place est devenue la propriété de la commune à titre gratuit. Son avenir et son emplacement seront définis dans le cadre de l'aménagement de la place.
- ▶ les documents d'adressage : une dernière lecture a été effectuée par le conseil municipal. Une adaptation de l'écrit concernant les informations générales est à finaliser. Chaque Pinayon (e) en sera destinataire en même temps que la remise de la plaque de maison, ceci espéré vers le 15 décembre.
- ▶ les installations de protection d'incendie : une visite d'inspection a été faite par le SDIS de Neulise en Aout 2018 .Seuls des points de signalisation seront à mettre en place.
- ▶ Recensement de la population : celui-ci se déroulera du 18 Janvier au 17 Février 2018. La déclaration par internet sera encouragée. Un(e)agent de recrutement) est en cours de recrutement.
- ▶ TL7 et le reportage sur la commune de Pinay : celui-ci s'est très bien déroulé le 3 Octobre dernier. Nous vous informerons dès que possible de la date de diffusion.
- ▶ Le Jardin intergénérationnel : les jardiniers Seniors veulent continuer à le cultiver, dans un esprit de camaraderie et d'animation collective du village. La production potentielle sera distribuée aux personnes « isolées » avec une proposition aux familles Pinayonnes dont les enfants sont au RPI.
- ▶ La signalisation horizontale routière : celle-ci sera entièrement refaite, voire créer les **2 et 3 Novembre 2017** plus particulièrement les voies des lotissements et la route de St Marcel dans la traversée du Bourg.

Prochaine réunion : mercredi 22 novembre, 20h30 en mairie.

Tous les membres présents ont signé au registre